



**Les discussions sur l'organisation du travail 2025 ont été stoppées** par la direction des opérations et les perspectives sont, à l'heure actuelle, inexistantes.

**Face à cette situation de blocage inacceptable**, le SNCTA a déposé un premier préavis de grève pour la journée du 17 décembre 2024.

**L'organisation du travail actuelle a démontré son efficacité**, tant en termes de gestion opérationnelle que de sécurité et de gestion de la fatigue. Elle constitue un modèle éprouvé qui doit impérativement être reconduit.

**Ainsi, le SNCTA revendique :**

- La poursuite du TDS option 1, comme validée dans le protocole 2024.
- reconduction des droits à absence actuels.

**Ces blocages sont inacceptables, les contrôleurs de Montpellier méritent des conditions de travail à la hauteur de leur engagement.**

**Ce premier préavis pour la journée du 17 décembre couvre les personnels de Montpellier, de la prise de service du matin jusqu'à la fin du service de nuit.**

**Mobilisez-vous!**